

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

RESTRICTED

SR/10

3 Février 1949

FRENCH

Original : ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DIXIEME SEANCE

tenue à l'Hôtel King David, Jérusalem, le
3 février 1949, à 15 heures.

Présents : M. de Boisanger (France) - Président
M. Yalchin (Turquie)
M. Ethridge (Etats-Unis)
M. Azcarate - Secrétaire principal

1. Visites aux gouvernements des Etats arabes et au gouvernement d'Israel.
2. Prise de contact préliminaire et officielle avec le gouvernement d'Israel et ensuite avec le gouvernement de Transjordanie.
3. Attitude de la Commission vis-à-vis des négociations d'armistice conduites sous la présidence du Médiateur par l'interim.
4. Ouverture de l'Assemblée constituante d'Israel à Jérusalem, le 14 février 1949.

Le PRESIDENT propose l'examen du projet relatif aux visites que la Commission a l'intention d'effectuer dans les capitales arabes et à Tel-Aviv, ainsi que de la proposition tendant à établir un contact préliminaire et officiel avec les gouvernements d'Israel et de Transjordanie.

M. ETHRIDGE fait part à la Commission de sa conversation avec le Dr. Bunche, relative non seulement au premier et au second points de l'ordre du jour, mais aussi au troisième et au quatrième, concernant l'attitude de la Commission vis-à-vis des négociations d'armistice qui se déroulent à Rhodes et l'ouverture de l'Assemblée constituante d'Israel.

Le Dr. Bunche a indiqué que les négociations ont atteint un point critique et se termineront bientôt, soit par un succès, soit par un échec. On attend sous peu les réponses des deux gouvernements intéressés. Le Dr. Bunche a également dit à M. Ethridge que le Roi Abdullah avait demandé quand il pouvait compter être invité à participer aux conversations de Rhodes. Le Dr. Bunche a fait connaître au Roi que les négociations avec l'Egypte n'avancent pas de manière satisfaisante et le Roi a suggéré que des invitations soient envoyées à tous les Etats arabes pour qu'ils prennent part aux négociations d'armistice. M. Ethridge estime que la Commission doit attendre l'issue des conversations de Rhodes pour effectuer ses visites dans les Etats arabes. En outre, il souligne que, la Commission ayant reçu un mandat précis au sujet de Jérusalem et le gouvernement d'Israel par ses actes (en plaçant la Nouvelle Ville sous administration civile et en ouvrant les sessions de l'Assemblée constituante à Jérusalem) semblant vouloir essayer d'influencer la décision qui sera prise au sujet du statut de la Cité, la Commission devrait entrer en contact immédiatement avec le Gouvernement d'Israel, afin d'établir son autorité dans toutes les questions relatives à Jérusalem.

EMITTEMENT AU SUJET

NOTES

REUNION DE LA COMMISSION

à Jérusalem. Elle devrait également prendre contact avec le gouvernement de Transjordanie, car toutes négociations d'armistice entre ce dernier pays et Israël pourraient toucher au statut de Jérusalem, point sur lequel la Commission est liée par la décision de l'Assemblée générale.

Le Président ayant demandé si attendre que les négociations de Rhodes soient achevées et qu'un contact préliminaire ait été établi avec Israël retarderait la visite que doit faire la Commission aux Etats arabes, M. ETHRIDGE répond que le Dr. Bunche n'a fait aucune remarque à ce sujet.

M. Ethridge, poursuivant son exposé, déclare qu'à son avis, si un armistice était signé entre l'Egypte et Israël, les autres pays suivraient rapidement, ce qui donnerait au travail de la Commission une base beaucoup plus saine.

La Commission décide, bien que des négociations sur le plan militaire soient en cours à Rhodes, d'établir un contact préliminaire avec les gouvernements d'Israël et de Transjordanie avant de fixer la date de son départ pour les différents pays qui sont parties au conflit. On présume que ces conversations ne dureront pas plus d'une semaine.

Le PRESIDENT demande au Secrétaire principal d'organiser une réunion entre la Commission et M. Shertok, Ministre des Affaires étrangères d'Israël, le plus tôt possible. Cette réunion aurait lieu si possible à Government House, ou dans un endroit choisi de commun accord. Elle ne devrait pas avoir lieu à Tel-Aviv, car il semblerait que la Commission prend officiellement contact avec Israël d'abord, et il serait nécessaire de rendre simultanément visite au Roi Abdullah de Transjordanie. L'invitation devrait être adressée à M. Shertok par l'intermédiaire de M. Gaulan, représentant du Ministre des Affaires étrangères d'Israël attaché à la Commission, et porter que la Commission désire discuter de divers sujets, y compris de la question de Jérusalem.

La Commission décide de tenir séance lorsque la réunion avec M. Shertok aura été organisée afin d'étudier les points qu'elle examinera avec ce dernier.

La Commission décide d'envoyer un télégramme au Dr. Bunche, pour le remercier de son message et lui souhaiter plein succès.

La Commission, estimant que les conversations actuellement en cours entre les Commandants militaires arabe et juif de Jérusalem ressortissent aux questions qui l'intéressent et relèvent de sa compétence, décide de demander à être représentée à ces entretiens par un ou deux observateurs. A cet effet, il est décidé de communiquer ce qui précède aux Commandants militaires par l'intermédiaire des Consuls de France et des Etats-Unis à Jérusalem. S'il était décidé que la Commission se fasse représenter à ces entretiens par les Consuls eux-mêmes, le Consul de Turquie se joindrait aux deux précédents.

Réunions de la Commission (Comptes rendus analytiques ou sténographiques; relations avec la Presse).

Il est décidé, en règle générale, qu'il suffira de garder des comptes rendus analytiques des réunions et que, lorsqu'elle désirera des comptes rendus sténographiques, la Commission l'indiquera.

En ce qui concerne la ligne de conduite à observer vis-à-vis de la presse, il est décidé, en raison du caractère très délicat de ses négociations, que la Commission devra être extrêmement discrète dans ses relations avec la presse. Toutes les déclarations

/à la presse

à la presse doivent être faites par le Président ou approuvées par lui.

La Commission décide de faire uncommuniqué à la presse déclarant simplement qu'elle s'est réunie en séance plénière.

La séance est levée à 17 heures.